



HAL
open science

Introduction. Pour une approche transactionnelle de la guerre : penser les conflits armés au prisme de la sortie des combats

Thomas Vaisset, Claire Miot, Paul Vo-Ha

► To cite this version:

Thomas Vaisset, Claire Miot, Paul Vo-Ha. Introduction. Pour une approche transactionnelle de la guerre : penser les conflits armés au prisme de la sortie des combats. Claire Miot; Thomas Vaisset; Paul Vo-Ha. Cessez-le-feu, cesser les combats ? De l'époque moderne à nos jours, Presses universitaires du Septentrion, pp.9-32, 2022, 978-2-7574-3719-3. hal-03788777

HAL Id: hal-03788777

<https://normandie-univ.hal.science/hal-03788777>

Submitted on 19 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction.

Pour une approche transactionnelle de la guerre : penser les conflits armés au prisme de la sortie des combats

Claire Miot

Sciences Po Aix, Mesopolhis UMR 7064

Thomas Vaisset

Université Le Havre Normandie, UMR IDEES-CNRS 6266

Paul Vo-Ha

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IHMC, UMR 8066

LE 27 SEPTEMBRE 2020, après plusieurs mois de tensions le long des frontières du Haut-Karabakh, des combats pour le contrôle de la région éclatent entre les troupes arméniennes et l'armée azerbaïdjanaise soutenue par la Turquie et des mercenaires syriens¹. Dans cet ancien oblast autonome de l'Union soviétique peuplé majoritairement d'Arméniens, État indépendant autoproclamé en 1991 et marqué par une guerre jusqu'en 1994², redevenu un enjeu dans la rivalité régionale entre puissances, la mobilisation générale est déclarée et la loi martiale instaurée. Le 10 octobre, après deux semaines d'affrontements, la médiation de la Russie aboutit à la signature d'un cessez-le-feu censé mettre un terme aux hostilités et déboucher sur la reprise des négociations diplomatiques³. Quelques prisonniers sont échangés de part et d'autre. L'interruption des combats permet également la récupération des corps. Mais les armes ne se taisent que quelques heures et très vite

1 Benjamin Barthe et Majid Zerrouky, « Des miliciens syriens déployés par Ankara au Haut-Karabakh », *Le Monde*, 3 octobre 2020, p. 3.

2 Sur ce conflit, voir Thomas de Waal, *Black Garden. Armenia and Azerbaijan Through Peace and War*, New York-London, New York University Press, 2013 ; Étienne Peyrat, *Histoire du Caucase au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2020.

3 Nicolas Ruisseau, « Après une médiation russe, la promesse d'un cessez-le-feu dans le Haut-Karabakh », *Le Monde*, 12 octobre 2020, p. 2.

les hostilités reprennent. Dans la nuit du 10 au 11 octobre, la ville azerbaïdjanaise de Gandja est la cible d'un bombardement qui se solde par sept morts et une trentaine de blessés. Dans le même temps, l'Azerbaïdjan bombarde Stepanakert, la capitale du Haut-Karabakh. Les deux camps s'accusent mutuellement d'avoir violé l'accord. Le 13 octobre, après de nouveaux bombardements, l'échec du premier cessez-le-feu est acté⁴.

Cinq jours plus tard, une seconde trêve humanitaire est négociée, mais de nouveau, elle ne tient que quelques heures. Fin octobre, après un mois de combat, trois villes et une centaine de localités sont passées sous le contrôle de l'Azerbaïdjan. À cette date, le nombre de morts approcherait les 5 000 selon le président russe Vladimir Poutine, davantage aux dires des officiers sur le front. Le 26 octobre, un troisième cessez-le-feu humanitaire annoncé par les États-Unis entre en vigueur. Quelques heures plus tard, cet accord est à son tour transgressé et les combats reprennent. Comme à chaque fois, les deux camps s'accusent mutuellement d'avoir violé la trêve⁵. Après la chute de Chouchi, le 8 novembre, un nouveau cessez-le-feu, censé mettre un terme aux hostilités dans le Haut-Karabakh, est négocié entre les présidents azerbaïdjanais, arménien et russe. Il est rendu public le 10 novembre. Alors que les troupes russes prennent position pour faire appliquer le texte sur le terrain, de nombreux manifestants le dénoncent à Erevan, capitale de l'Arménie⁶. Preuve supplémentaire des difficultés à enrayer la spirale de la violence, les flous dans la déclaration succincte du cessez-le-feu du 10 novembre 2020 ont donné lieu à des accrochages meurtriers les 11 et 12 décembre. Quatre soldats azerbaïdjanais sont tués et six militaires arméniens blessés dans une offensive contre une poche de résistance arménienne près de Hadrout. L'Azerbaïdjan s'empare à cette occasion du village de Hin Tagher, avant que les troupes russes, garantes du respect de l'accord du 10 novembre, ne s'interposent⁷. Le 16 novembre 2021, plus d'un an après le début des combats, et les signatures des premiers cessez-le-feu, une nouvelle trêve vient mettre un terme à plusieurs semaines de tensions, marquée par la reprise

4 « En violation de la trêve, les combats se poursuivent dans le Haut-Karabakh », *lemonde.fr*, 12 octobre 2020, consulté le 9 décembre 2020.

5 Isabelle Mandraud, « Haut-Karabakh : la peur s'empare de l'Arménie », *Le Monde*, 27 octobre 2020, p. 3.

6 Rémy Ourdan, « Haut-Karabakh : Poutine scelle la défaite d'Erevan », *Le Monde*, jeudi 12 novembre 2020, p. 9.

7 Paul Tavignot « Au Haut-Karabakh, le cessez-le-feu menacé après des accrochages meurtriers », *Le Monde*, 14 décembre 2020.

sporadique des combats et des bombardements⁸. La réitération des cessez-le-feu témoigne de la fragilité de ce type de solution pour faire taire les armes et enrayer la spirale de la violence.

Cette actualité dramatique démontre tout l'intérêt qu'il y a à analyser au plus près les modalités de sortie du combat. Telle est l'ambition de cet ouvrage né d'un colloque organisé à l'occasion du centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale sur le front occidental⁹. Le présent volume est le fruit de ces deux jours d'échanges consacrés à la sortie du combat, envisagée selon toutes ses modalités concrètes : trêves, suspensions d'armes et redditions négociées, individuelles ou collectives, qu'elles se soldent ou non par la signature d'accords écrits tels les capitulations ou les cessez-le-feu, ou plus informels, comme de simples promesses orales ou des gestes ; mais aussi captures sur le champ de bataille, dans le cadre de la « petite guerre », de guerres asymétriques ou d'engagements plus importants. Dans cet opus qui couvre les périodes moderne et contemporaine, nous avons fait le choix de prendre en considération tous les contextes conflictuels et opérationnels où les armes sont mobilisées. Seront donc étudiées les guerres interétatiques, les guerres civiles et les guerres d'indépendance, avec leurs batailles, leurs sièges, leurs escarmouches, mais aussi, au-delà de la guerre à proprement parler, les répressions et les opérations de maintien de l'ordre en situation d'insurrection ouvrière.

Notre objet se définit peut-être plus aisément par ce qu'il n'est pas. Il ne s'agit pas, ici, de réfléchir aux sorties de guerre, qui ont suscité d'importants travaux¹⁰. La paix, ses rituels et sa mise en

8 « Trêve entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan après des combats meurtriers près de la région disputée du Haut-Karabakh », *Le Monde*, avec AFP, 16 novembre 2021.

9 Colloque « Cessez-le-feu, cesser les combats, de l'époque moderne à nos jours », organisé les 27 et 28 novembre 2018 par le Service historique de la Défense, l'Institut d'histoire moderne et contemporaine et le *Zentrum für Militärgeschichte und Sozialwissenschaften der Bundeswehr*. Nous tenons à remercier ici les membres du comité scientifique : Walter Bruyère-Ostells, Béatrice de Graaf, Benjamin Deruelle, Emilie Dosquet, Bertrand Fonck, Gehrard Gross et Virginie Martin, ainsi que Raphaëlle Branche et Nicolas Patin pour leur précieuse expertise.

10 Stéphane Audoin-Rouzeau et Christophe Prochasson (dir.), *Sortir de la Grande Guerre. Le monde et l'après 1918*, Paris, Tallandier, 2008 ; John Horne (dir.), « Démobilisation culturelle après la Grande Guerre », 14-18. *Aujourd'hui. Today. Heute.*, n° 5, mai 2002 ; Michèle Battesti, et Jacques Fremeaux (dir.), *Sortir de la guerre*, Paris, PUPS, 2014 ; François Pernot et Valérie Toureille (dir.), *Lendemain de guerre... De l'Antiquité au monde contemporain : les hommes, l'espace et le récit, l'économie et le politique*, Berne, Peter Lang, 2010 ; Bruno Cabanes et Guillaume Piketty (dir.), « Sortir de la guerre : jalons pour une histoire en chantier », *Histoire@Politique*, 2007/3 (en ligne) et *Retour à l'intime au sortir de la guerre*, Paris, Tallandier, 2009 ; Bruno Cabanes, *La victoire endeuillée : la sortie de guerre des soldats français, 1918-1920*, Paris, Points, 2014 ; Vincent Joly et Patrick Harismendy (dir.), *Algérie : sortie(s) de guerre*,

œuvre¹¹, les manœuvres diplomatiques et politiques, les négociations entre chefs d'État et diplomates, bref, les mécanismes de ce qu'on pourrait appeler la grande diplomatie ont déjà leurs historiennes et leurs historiens¹². Nos interrogations portent davantage sur la microdiplomatie de terrain, celle qui se déploie à l'échelle des capitaines ou des cadres de contact, qui cherchent souvent des solutions négociées à la sortie de la violence. Notre échelle d'analyse est donc celle du combat, quelles qu'en soient les formes. L'objet de ce volume, la sortie du combat, est délicate à définir tant ses modalités varient en fonction du contexte et de l'échelle considérée. Redditions, captures, individuelles ou collectives, capitulations, accords divers et variés réglant les modalités de la cessation du combat sont abordés dans les pages qui suivent.

Dans son *Dictionnaire Universel*, paru en 1690, Furetière définit l'action de se rendre de la manière suivante : « Se confesser vaincu, se livrer à son ennemi, avouer sa faiblesse ». Il développe à l'aide d'exemples empruntés à la guerre de siège : « Ce gouverneur a rendu la place après trois mois de siège, il s'est rendu à composition ; il a été contraint de se rendre à discrétion, il s'est rendu à l'extrémité¹³ ». Le *Dictionnaire de l'Académie française*, publié en 1694, propose une définition proche. Se rendre signifie ainsi « céder, se mettre au pouvoir, se soumettre ». Comme chez Furetière, la suite de la définition convoque un contexte obsidional pour illustrer le propos : « Les assiégeants ne voulurent point se rendre à

1962-1965, Rennes, PUR, 2014 ; Pierre Journoud et Cécile Menetrey-Monchau (dir.), *Vietnam, 1968-1976. La sortie de guerre*, Bruxelles, Peter Lang, 2011 ; Dossier « Les sorties de guerre. Reconstructions nationales et recompositions territoriales », *Les cahiers Sirice*, n° 17, 2016/3.

11 Sur la paix, voir notamment Nicolas Offenstadt, *Faire la paix au Moyen Âge. Discours et gestes de paix pendant la guerre de Cent Ans*, Paris, Odile Jacob, 2007 ; Jean-Pierre Bois, *La paix. Histoire politique et militaire, 1435-1878*, Paris, Perrin, 2012 ; Antoine Coppolani, Charles-Philippe David et Jean-François Thomas (dir.), *La fabrique de la paix : acteurs, processus, mémoires*, Québec, Presses de l'université Laval, 2015 ; Guy Saupin et Éric Schnakenbourg (dir.), *Expériences de la guerre et pratiques de la paix de l'Antiquité au XX^e siècle, études réunies en l'honneur du professeur Jean-Pierre Bois*, Rennes, PUR, 2013.

12 Sans prétendre à l'exhaustivité, voir, pour une mise au point historiographique sur un champ très vaste, Lucien Bély et Georges-Henri Soutou « Les relations internationales », dans J.-F. Sirinelli, P. Cauchy et Cl. Gauvard (dir.), *Les historiens français à l'œuvre, 1995-2010*, Paris, PUF, 2010, p. 261-286 ; Robert Frank (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, PUF, 2012 ; Laurence Badel (dir.), *Diplomaties européennes XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021 ; Sébastien Schick, « Principal ministre et diplomate. Les principaux ministres allemands et leur activité diplomatique au XVIII^e siècle », dans I. Félicité (dir.), *L'identité du diplomate (Moyen Âge-XIX^e siècle), Métier ou noble loisir ?*, Paris, Garnier, 2020, p. 361-372 et Sébastien Schick, « La diplomatie européenne à l'épreuve des "territoires", dans le Saint-Empire romain germanique du XVIII^e siècle », *Revue historique*, juillet 2021, n° 699, p. 667-695.

13 Antoine de Furetière, *Dictionnaire Universel*, La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, article « rendre », vol. 3, p. 372.

composition, se rendre aux ennemis. Ils se sont rendus sans coup férir. La garnison s'est rendue à discrétion ». Et de poursuivre : « On dit proverbialement "ville qui parlemente est à demi rendue"¹⁴ ». Pourtant, la reddition ne se cantonne pas à la guerre de siège. Le terme désigne plus largement la manifestation de la volonté d'un groupe ou d'un individu de cesser le combat. Il renvoie aussi aux conséquences de cette volonté : un individu ou un groupe arrête volontairement de se battre et règle avec l'adversaire les modalités concrètes de la fin des hostilités. Celle-ci peut parfois être réglée par un accord écrit, un contrat qui lie théoriquement les belligérants et fixe les principales conditions de la reddition, appelée capitulation, du latin médiéval *capitulare*, « stipuler », « faire une convention ». La reddition, rencontre de deux volontés, celle des vainqueurs et celle des vaincus, se différencie ainsi de la capture, qui ne suppose pas nécessairement l'assentiment des prisonniers et se solde beaucoup plus rarement par un accord écrit. L'interaction entre capteur et captif repose souvent sur une communication verbale ou non : cri de reddition, mains levées, étoffe blanche brandie, armes jetées à terre. Mais certaines redditions collectives négociées et garanties par une capitulation ont pour conséquence l'entrée en captivité des vaincus, de sorte que les deux objets restent proches. Comme le démontrent les contributions rassemblées dans ce volume, la plupart des combats, indépendamment des contextes, de l'échelle retenue, collective ou individuelle, et de la forme prise par les opérations, se soldent par des accords, plus ou moins formalisés, qui permettent une issue négociée au combat.

Car si la guerre est bien sûr un phénomène de violence, elle est également « un acte de socialisation, d'échanges culturels et de dialogues¹⁵ ». Elle est une relation entre belligérants, qui se fonde certes sur l'hostilité, mais aussi sur la négociation. Ce qui nous intéresse ici, ce sont les contacts entre combattants pour tenter de sortir de la violence, contacts qui reposent eux-mêmes sur une culture partagée. Ces efforts, ces tentatives initiées pour essayer de mettre un terme à la violence et permettre la fin du combat ont retenu notre attention dans une perspective d'anthropologie historique. Les figures de médiateurs, les langues utilisées pour communiquer avec l'adversaire, les gestes accomplis, les paroles prononcées et les rites mobilisés pour signifier sa volonté de cesser les hostilités constituent le cœur de cette contribution à l'histoire de la sortie

14 *Le dictionnaire de l'académie françoise, dédié au Roy*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1694, article « rendre », vol. 2., p. 394.

15 Emmanuelle Cronier et Benjamin Deruelle, « Introduction » dans E. Cronier et B. Deruelle (dir.), *Argumenter en guerre, Discours de guerre, sur la guerre et dans la guerre de l'Antiquité à nos jours*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2019, p. 11.

du combat¹⁶. Celle-ci n'est toutefois pas le tableau naïf d'une déréalisation de la guerre, d'où toute violence serait gommée. Le temps de la fin des combats lui reste inextricablement lié. Plus encore, ce moment constitue souvent l'acmé des brutalités et de la fureur guerrière. Si ces deux objets, sortie de guerre et sortie du combat sont intimement liés, ils ne mobilisent ni les mêmes échelles, ni les mêmes acteurs et, bien souvent, ne répondent pas aux mêmes logiques.

Le champ des études sur la guerre, longtemps considéré avec méfiance par des générations d'universitaires hantés par le souvenir des conflits mondiaux du XX^e siècle, qui n'y voyaient qu'une « histoire-bataille » toujours soupçonnée d'une connivence suspecte avec son objet, a connu depuis plusieurs décennies des profonds renouvellements. Aux études consacrées dans les années 1960 et 1970 à l'histoire sociale des armées¹⁷ ou aux cultures de guerre¹⁸ se sont ajoutées, dans le sillage des travaux pionniers de John Keegan¹⁹, des ouvrages dédiés à l'expérience combattante²⁰. Mais, en dépit de ce dynamisme, l'analyse de la fin des combats est longtemps restée un relatif angle mort de l'historiographie. Le moment de la bataille, précipité d'événement, auréolé de ses rassurantes unités de temps, de lieu et d'action, propice au récit, a longtemps monopolisé l'attention des historiennes et des historiens²¹.

16 Claude Lévi-Strauss, *L'homme nu* (*Mythologiques 4*), Paris, Plon, 1971, p. 600 ; N. Offenstadt, *op. cit.*, p. 20.

17 Citons, sans exclusive, les travaux d'André Corvisier, *L'armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul : le soldat*, 2 vol., Paris, PUF, 1964 ; Jean-Paul Bertaud, *La Révolution armée. Les soldats-citoyens et la Révolution française*, Paris, Robert Laffont, 1979 ; Jean Chagniot, *Paris et l'armée au XVIII^e siècle. Étude politique et sociale*, Paris, Economica, 1985 ; Jean-Pierre Bois, *Les anciens soldats dans la société française au XVIII^e siècle*, Paris, Economica, 1990 ; Jules Maurin, *Armée, guerre, société : soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982 ; André Martel (dir.), *Histoire militaire de la France*, Paris, PUF, 1992 (4 volumes). Pour une approche plus récente d'histoire sociale, voir Mathieu Marly, *Distinguer et soumettre. Une histoire sociale de l'armée française (1872-1914)*, Rennes, PUR, 2019 ou encore Nicolas Mariot, *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, Paris, Seuil, 2013.

18 Voir Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau, *14-18. Retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000.

19 John Keegan, *Anatomie de la bataille, Azincourt 1415, Waterloo 1815, La Somme 1916*, Paris, Robert Laffont, 1993 (1976).

20 Stéphane Audoin-Rouzeau, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Seuil, 2008 ; François Cochet (dir.), *Expérience combattante, 19^e-20^e siècle*, Paris, Riveneuve, 4 vol., 2011-2015 ; Paul Fussel, *À la guerre. Psychologie et comportements pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Points, 2003 (1989) ; John Lynn, *De la guerre. Une histoire du combat des origines à nos jours*, Paris, Tallandier, 2006 (2003) ; Jesse Glenn Grey, *Au combat. Réflexions sur les hommes à la guerre*, Paris, Tallandier, 2007 (1959).

21 Georges Duby, *Le Dimanche de Bouvines, 27 juillet 1214*, Paris, Gallimard, 1973 ; Victor Davis Hanson, *Le modèle occidental de la guerre : la bataille d'infanterie dans la Grèce classique*,

Dans ces travaux, la sortie du combat passe au second plan, souvent au profit de considérations sur la mémoire de l'engagement²². Dans le même temps, pour des générations qui, dans des pays en paix depuis la fin des conflits de décolonisation et de la guerre froide, n'avaient jamais connu l'expérience du feu, ni même désormais, celle du service militaire, l'« inquiétante étrangeté » de l'objet « guerre » a suscité un regain d'intérêt pour l'étude des violences, banales, extrêmes ou paroxystiques²³.

La focalisation sur les imaginaires ou les pratiques de violences de masse exercées pendant les guerres de religion du XVI^e siècle ou lors de l'invasion nazie à l'Est à l'encontre d'un adversaire déshumanisé ou criminalisé, réduit à une altérité religieuse, raciale ou idéologique irréductible – et donc d'office condamné et mis à mort –, a contribué à invisibiliser les autres issues possibles du combat, telles que la reddition ou, plus secondairement, la capture. Souvent seule la question des prisonniers a retenu l'attention des spécialistes de toutes les périodes historiques. Citons entre autres, les remarquables travaux consacrés à l'esclavage et aux captifs de guerre dans l'Antiquité, à la culture de la rançon médiévale, ou au sort des prisonniers de guerre aux époques

Paris, Les Belles Lettres, 1990 et *Carnage et culture. Les grandes batailles qui ont fait l'Occident*, Paris, Flammarion, 2002 ; Olivier Chaline, *La bataille de la Montagne Blanche, un mystique chez les guerriers*, Paris, Noesis, 2000 ; Hervé Drévilion, *Batailles. Scènes de guerre de la Table ronde aux tranchées*, Paris, Seuil, 2007 ; S. Audoin-Rouzeau, *op. cit.* ; Yann Lagadec, Stéphane Perréon, David Hopkin, *La bataille de Saint-Cast, Bretagne, 11 septembre 1758. Entre histoire et mémoire*, Rennes, PUR, 2009 ; Ariane Boltanski, Yann Lagadec et Franck Mercier (dir.), *La bataille. Du fait d'armes au combat idéologique, XI^e-XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2015 ; Jean-Marie Le Gall, *L'honneur perdu de François I^{er}, Pavie, 1525*, Paris, Payot, 2015 ; Florence Alazard, *La bataille oubliée. Agnadel, 1509 : Louis XII contre les Vénitiens*, Rennes, PUR, 2017 ; Jean Baechler et Olivier Chaline (dir.), *La Bataille*, Paris, Hermann, 2018.

22 Voir par exemple Isabelle Davion et Béatrice Heuser, *Batailles. Une histoire des grands mythes nationaux*, Paris, Belin, 2020 ou dans un registre relativement similaire Corinne Defrance, Catherine Horel et François-Xavier Nérard (dir.), *Vaincus ! Histories de défaites : Europe, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Nouveau monde, 2016.

23 Denis Crouzet, *Les guerriers de Dieu : la violence au temps des troubles de religion*, Seyssel, Champ Vallon, 1990 ; Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, Christian Ingrao et Henry Rousso (dir.), *La violence de guerre, 1914-1945, approche comparée des deux conflits mondiaux*, Paris, Complexe, IHTP/CNRS, 2002 ; Christopher Browning, *Des hommes ordinaires : le 10^e bataillon de police et la solution finale en Pologne*, Paris, Les Belles Lettres, 1994 ; Christian Ingrao, *Les chasseurs noirs. La brigade Dirlewanger*, Paris, Perrin, 2006 ; Timothy Snyder, *Terres de sang. L'Europe entre Hitler et Staline*, Paris, Gallimard, 2012 ; Masha Cerovic, *Les enfants de Staline. La guerre des partisans soviétiques (1941-1944)*, Paris, Seuil, 2018 ; Stéphane Audoin-Rouzeau, *Une initiation. Rwanda (1994-2016)*, Paris, Seuil, 2017 ; Raphaëlle Branche, « La violence coloniale. Enjeux d'une description et choix d'écriture », *Tracées. Revue de Sciences humaines*, n° 19, 2010, p. 29-42 ; Hélène Dumas, *Le génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda*, Paris, Seuil, 2014, et *Sans ciel ni terre. Paroles orphelines du génocide des Tutsis (1994-2006)*, Paris, La Découverte, 2020 ; Jérémie Foa, *Tous ceux qui tombent. Visages du massacre de la Saint-Barthélemy*, Paris, La Découverte, 2021.

moderne et contemporaine²⁴. Mais significativement, le moment même de la capture ou de la reddition, en tous cas celui de l'entrée en captivité, est rarement abordé par ces recherches qui se concentrent sur l'expérience de la détention, de la libération ou des violences subies par les prisonniers. Si le « droit coutumier » de la guerre, ses développements et, à la marge, ses conséquences pratiques sur le sort des vaincus ont aussi retenu l'attention des chercheuses et des chercheurs²⁵, la fin du combat

24 Paulin Ismard, « Captifs », dans P. Ismard, B. Rossi et C. Vidal (dir.), *Les mondes de l'esclavage. Une histoire comparée*, Paris, Seuil, 2021, p. 419-430 ; Alberto Maffi, « Le butin humain dans le monde ancien. Normes et pratiques de la guerre dans le monde ancien », *Hypothèses*, n° 10, 2007/1, p. 307-312 ; Pierre Ducrey, *Le traitement des prisonniers de guerre dans la Grèce Antique, des origines à la conquête romaine*, Paris, École française d'Athènes, 1999 ; Françoise-Bériac-Lainé et Chris Given-Wilson, *Les Prisonniers de la bataille de Poitiers*, Paris, Champion, 2002 ; Philippe Contamine, « Un contrôle étatique croissant. Les usages de la guerre du XIV^e au XVIII^e siècle : rançons et butins », dans Ph. Contamine (dir.), *Guerre et concurrence entre les États européens du XIV^e au XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1998, p. 199-236 et « Rançons et butins dans la Normandie anglaise (1422-1444) », dans *La guerre et la paix, frontières et violence au Moyen Âge : Actes du 101^e Congrès national des Sociétés Savantes*, Lille, 1976, Section de Philologie et d'histoire jusqu'à 1610, Paris, Bibliothèque nationale, 1978, p. 241-270 ; Rémy Ambühl, *Prisoners of War in the Hundred Years War. Ransom Culture in the Late Middle Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013 ; Rüdiger Overmans (dir.), *In der Hand des Feindes. Kriegsgefangenschaft von der Antike bis zum Zweiten Weltkrieg*, Köln, Weimar, Wien, Böhlau, 1999 ; Sylvie Caucanas, Rémy Cazals et Pascal Payen (dir.), *Les prisonniers de guerre dans l'histoire. Contacts entre peuples et cultures*, Toulouse, Privat, 2003 ; André Corvisier, « Quelques aspects de la captivité militaire au XVII^e siècle : le sort des prisonniers de guerre espagnols en France de 1635 à 1648 », dans A. Corvisier, *Les hommes la guerre et la mort*, Paris, Economica, 1985 ; Yann Lagadec, « Prisonniers de guerre et affirmation de l'État : les Espagnols dans l'Ouest de la France de Corbie à la paix des Pyrénées (1636-1659) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n° 125, 2018/2, p. 63-88 ; Renaud Morieux, « French Prisoners of War, Conflicts of Honour, and Social Inversions in England, 1744-1783 », *The Historical Journal*, vol. 56, 2013/1, p. 55-88 ; Renaud Morieux, *The Society of Prisoners: Anglo-French Wars and Incarceration in the Eighteenth Century*, Oxford, Oxford University Press, 2019 ; Laurent Jalabert (dir.), *Les prisonniers de guerre (XV^e-XIX^e siècle). Entre marginalisation et reconnaissance*, Rennes, PUR, 2018 ; François Cochet, *Soldats sans armes. La captivité de guerre : une approche culturelle*, Bruxelles, Bruylant, 1998 ; Annette Becker, *Oubliés de la Grande Guerre. Humanitaire et culture de guerre, 1914-1918. Populations occupées, déportés civils, prisonniers de guerre*, Paris, Noësis, 1998 ; Heather Jones, *Violence against Prisoners of War in the First World War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011 ; Niall Ferguson, « Prisoner Taking and Prisoner Killing in the Age to Total War: Towards a Political Economy of Military Defeat », *War in History*, n° 11, 2004/2, p. 148-192 ; Yves Durand, *La vie quotidienne dans les Stalags, les Oflags et les Kommandos, 1939-1945*, Paris, Hachette, 1987 ; Christian Streit, *Keine Kameraden : Die Wehrmacht und die sowjetischen Kriegsgefangenen, 1941-1945*, Bonn, J.H.W. Dietz, 1991 ; Sibylle Scheipers (dir.), *Prisoners in War*, Oxford, Oxford University Press, 2010 ; Fabien Théofilakis, *Les prisonniers de guerre allemands. France (1944-1948). Une captivité de guerre en temps de paix*, Paris, Fayard, 2014.

25 James T. Johnson, *Just War Tradition and the Restraint of War. A Moral and Historical Inquiry*, Princeton, Princeton University Press, 1981 ; Id., *Ideology, Reason and the Limitation of War: Religious and Secular Concepts, 1200-1740*, Princeton, Princeton University Press, 1975 ; Geoffrey Best, *Humanity in Warfare: The Modern History of the International Law of Armed Conflicts*, New York, Columbia University Press, 1980 ; Peter Haggenmacher, *Grotius et la*

en tant que telle a malgré tout souffert d'une relative éclipse historiographique. Or, c'est du moins le pari de ce livre, l'économie de l'arrêt du combat se révèle riche d'enseignement sur la guerre elle-même. Autrement dit, la manière dont cesse le combat révèle la guerre qui est pensée et menée. L'issue du combat et le sort des vaincus permettent de mieux caractériser le conflit. « Dis-moi comment tu traites le vaincu, je te dirai quelle guerre tu fais », serait-on tenté d'écrire, pour paraphraser Henry Rousso²⁶.

Si l'objet « sortie du combat » reste peu abordé, d'autres ont mesuré avant nous l'intérêt heuristique de son étude. L'impulsion est d'abord venue de la sociologie, dans la lignée des travaux de Georg Simmel²⁷. En 2005, la sociologue Robin Wagner-Pacifiçi consacrait son ouvrage *The Art of Surrender. Decomposing Sovereignty at Conflict's End* à l'étude de quelques redditions militaires pendant la guerre de Trente Ans, la guerre de Sécession et la Seconde Guerre mondiale²⁸. Elle y analysait comme autant de rites les scènes de soumission ou les démonstrations de force auxquels se livrent alors vainqueurs et vaincus au moment de la reddition : objets et paroles échangés, vœux, serments... Publiée peu de temps après les interventions militaires américaines en Afghanistan puis en Irak, son analyse du processus de reddition comme échange et transaction, quoique conduite à partir de quelques études de cas circonscrites consacrées à des événements bien connus, sans dépouillement de sources primaires, rencontrait les préoccupations politiques

doctrine de la guerre juste, Paris, PUF, 1983 ; Michael Howard, George J. Andreopoulos et Mark Shulman (dir.), *The Laws of War: Constraints on Warfare in the Western World*, New Haven and London, Yale University Press, 1994 ; Heinz Duchhardt, « La guerre et le droit des gens dans l'Europe du XVI^e au XVIII^e siècle », dans Ph. Contamine (dir.), *Guerre et concurrence...*, op. cit., p. 339-364 ; Richard Tuck, *The Rights of War and Peace. Political Thought and the International Order from Grotius to Kant*, Oxford, Oxford University Press, 1999 ; Geoffrey Parker, « The Etiquette of Atrocity. The Laws of War in Early Modern Europe », dans G. Parker, *Success is Never Final. Empire, War and Faith*, New-York, Basic Books, 2002 ; Stephen C. Neff, *War and the laws of Nations. A General History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005 ; Jean-Mathieu Mattéi, *Histoire du droit de la guerre (1700-1819). Introduction à l'histoire du droit international*, 2 vol., Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2006 ; John Childs, « The Laws of War in Seventeenth-Century Europe and their Application during the Jacobite War in Ireland, 1688-1691 », dans D. Edwards, P. Lenihan et C. Tait (dir.), *Age of Atrocity. Violence and Political conflict in Early Modern Ireland*, Dublin, Four Courts Press, 2007, p. 283-300 ; Austin Sarat, Lawrence Douglas and Martha Merrill Umphrey, *Law and War*, Stanford, Stanford University Press, 2014.

26 Henry Rousso, « En guise de conclusion » dans F. Théofilakis et A-M Pathé (dir.) *Captivité de guerre au XX^e siècle. Des archives, des histoires, des mémoires*, p. 321 (« Dis-moi comment tu traites tes prisonniers et je te dirai quelle guerre tu fais »).

27 Georg Simmel, *Le conflit*, Paris, Circé, 1992.

28 Robin Wagner-Pacifiçi, *The Art of Surrender. Decomposing Sovereignty at Conflict's end*, Chicago, University of Chicago Press, 2005.

des contemporains et éclairait d'un jour nouveau les conséquences de la reddition sur les vaincus et leur souveraineté. Ces travaux séminaux ont largement influencé politistes²⁹ et historiens qui se saisirent à sa suite de cet objet « sortie du combat ». En 2012, un ouvrage collectif pionnier, *How Fighting Ends. A History of Surrender*, dirigé par Holger Afflerbach et Hew Strachan, défrichait cette question³⁰. Regroupant des contributions de spécialistes de toutes les périodes et de toutes les aires géographiques, le volume s'intéressait à la manière dont cessait le combat de la préhistoire à nos jours. Son ambition était d'écrire une histoire globale du phénomène de la reddition et de la sortie du combat. Au pari de la longue durée s'ajoutaient celui du comparatisme géographique et une attention marquée à « l'anatomie du champ de bataille » pour reprendre l'expression de John Keegan : combat sur terre, sur mer, sur les terrains européens ou coloniaux. Les contributions, souvent remarquables, ont permis de brosser une large fresque de l'évolution des sorties de combat et de formuler des hypothèses de travail auxquelles le présent livre doit beaucoup. Mais une telle ambition est, nous semble-t-il, quelque peu desservie par l'approche chronologique du volume qui reproduit, sans toujours en interroger la pertinence, les césures académiques traditionnelles, survalorisant parfois les ruptures aux dépens des continuités. Conséquence, peut-être, de la structuration du champ académique en périodes strictement balisées, le plan reste en effet tributaire d'une vision très classique de l'évolution des guerres, depuis la période préhistorique jusqu'aux guerres asymétriques contemporaines. La première partie de *How Fighting Ends* s'ouvre ainsi sur une « archéologie » préhistorique et antique des pratiques de reddition, significativement intitulée « No Quarter? The Beginnings of Surrender ». Viendrait ensuite, après ces balbutiements, l'enfance de la reddition, la période médiévale, temps de l'apprentissage de la reddition (« Learning to Surrender? The Middle Ages »). La période moderne constituerait, si l'on suit les auteurs, le temps de la régulation de la guerre, un processus qui culminerait avec les guerres contemporaines du XIX^e et du début du XX^e siècle, marquées par le développement du droit international des combattants dans le sillage des conventions de La Haye et de Genève. Les guerres coloniales resteraient à l'écart de ce processus de régulation, quoique l'auteur de l'article « Surrender in Britain's Small Colonial War » reconnaisse que les Britanniques négociaient, échangeaient et traitaient avec

29 James Q. Whitman, *The Verdict of Battle. The Law of Victory and the Making of Modern War*, Cambridge, Harvard University Press, 2012.

30 Holger Afflerbach et Hew Strachan (dir.), *How Fighting Ends. A History of Surrender*, Oxford, Oxford University Press, 2012.

les populations locales³¹. La sixième partie de l'ouvrage est entièrement consacrée à la Seconde Guerre mondiale. Cette dernière est à la fois considérée comme l'héritière des pratiques de redditions traditionnelles et comme un moment de rupture marqué par des franchissements de seuils de violence notamment dans ce que Timothy Snyder a appelé les « terres de sang³² » de l'est du continent européen, en Asie ou dans le Pacifique³³. Dans ces espaces, la haine, la racialisation de l'adversaire, le brouillage des catégories combattant/non-combattant, auraient joué à plein pour interdire *a priori* toute sortie négociée des combats, ne laissant aux belligérants que l'alternative de l'anéantissement ou de la reddition inconditionnelle. Pourtant, même dans ces conflits, il existe des contre-exemples qui invitent à nuancer le propos. Malgré l'inquiétude devant le sort que leurs adversaires leur réserveraient, plusieurs dizaines de milliers de combattants allemands de la VI^e armée se rendent à l'Armée rouge à Stalingrad. Si les chiffres sont bien moins spectaculaires, plusieurs milliers de soldats japonais déposent les armes à Okinawa en 1945³⁴.

Or, *How Fighting Ends* fait l'impasse sur de tels cas qui viendraient infirmer, ou du moins nuancer, l'idée selon laquelle le Japon et l'Allemagne auraient donné naissance à une nouvelle forme de guerre, dans laquelle le rêve d'extermination de l'ennemi induirait la suspension des pratiques coutumières de reddition, héritières d'une longue histoire. Si les sociétés préhistoriques ont pu être dépeintes comme refusant l'hypothèse de la reddition, le problème central qui se pose aux chercheurs est celui de l'invisibilité archéologique de la captivité, voire de la guerre même. Dès l'Antiquité, en revanche, les issues négociées aux combats, ou les négociations exigeant la reddition des cités pour éviter le combat sont largement documentées par les sources littéraires. Pendant les guerres médiques, les demandes des hérauts perses exigeant des cités grecques le tribut de la terre et de l'eau en signe de soumission sont des

31 Edward M. Spiers, « Surrender in Britain's small colonial wars of the nineteenth century », dans *ibid.*, p. 253-262.

32 T. Snyder, *op. cit.*

33 Pour la guerre en Asie et dans le Pacifique, voir, sans exclusive, John Dower, *War without Mercy. Race and Power in the Pacific War*, New York, Pantheon Books, 1986 ; Iris Chang, *Le viol de Nankin, 1937. Un des plus grands massacres du XX^e siècle*, Paris, Payot, 2007 ; Hans van de Ven, *War and Nationalism in China*, Londres, Routledge, 2003 ; Victor Louzon, « Colonial Legacies, War Memories and Political Violence in Taiwan, 1945-1947 », dans B. Kushner et A. Levidis (dir.), *In the Ruins of the Japanese Empire: Imperial Violence, State Destruction, and the Reordering of Modern East Asia*, Hong Kong, Hong Kong University Press, 2020, p. 76-97.

34 Hirofumi Hayashi, « Japanese Deserters and Prisoners of War in the Battle of Okinawa », dans B. Moore et B. Hatley-Broad (dir.), *Prisoners of War, Prisoners of Peace: Captivity, Homecoming and Memory in World War II*, New York, Berg, 2005, p. 34-58.

phénomènes bien connus³⁵. Dans la *Guerre des Gaules*, César accorde aux Aduatuques la possibilité d'une reddition si celle-ci intervient avant que le bélier n'atteigne la muraille de leur *oppidum*³⁶. Capturés lors d'escarmouches ou de batailles, les vaincus étaient souvent en Grèce comme à Rome, réduits en esclavage. Au Moyen Âge, le développement de la culture de la rançon, qui règle la reddition et la capture de l'élite guerrière médiévale, annonce largement les pratiques ultérieures. Dans le cadre de la guerre de siège, les exemples d'issues négociées abondent. Dès 585, les défenseurs de Saint-Bertrand de Comminges, assiégés, sont autorisés à quitter la place avec armes, armures et montures et au début du XV^e siècle, les capitulations des places normandes soumises par Henri V accordent le plus souvent aux assiégés vaincus la vie sauve, la liberté, et la possibilité de quitter la ville en emportant armes et bagages. Ces exemples témoignent des pratiques ordinaires de reddition qui se développent à l'époque moderne, et qui ont été étudiées par quelques travaux souvent centrés sur la guerre de siège, le contexte obsidional étant un poste privilégié d'observation³⁷.

Dans *Rendre les armes, le sort des vaincus, XVI^e-XVII^e siècle*, l'un des directeurs de la présente étude a exploré sur la longue durée l'issue des combats, des guerres d'Italie aux dernières guerres de Louis XIV³⁸. Tout au long des XVI^e et XVII^e siècles, la rationalité économique, politique et militaire a presque toujours dicté l'issue de l'affrontement. La violence, sans être absente, était toutefois strictement mesurée, proportionnée aux objectifs militaires, et ce, en contexte obsidional, sur le champ de la bataille ou dans les engagements quotidiens menés dans le cadre de la « petite guerre ». En cas de confrontations relativement équilibrées mettant aux prises des forces équivalentes, le principe du « vivre et laisser vivre » et le choix de la coopération pour mettre un terme à

35 Louise-Marie Wéry, « Le meurtre des hérauts de Darius en 491 et l'inviolabilité du héraut », *L'Antiquité classique*, n° 35-2, 1966, p. 468-486.

36 Jules César, *La guerre des Gaules* dans *Historiens romains. Historiens de la République*, t. II, Paris, Gallimard, 1968, p. 88.

37 Randall Lesaffer, « Siege Warfare in the Early Modern Age: a Study on the Customary Laws of War », dans A. Perreau-Saussine et J. Murphy (dir.), *The Nature of Customary Laws of War, Historical and Philosophical Perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, p. 176-202 ; John Lynn, « The Other Side of Victory: Honorable Surrender During the Wars of Louis XIV », dans F. Schneider (dir.), *The Projection and Limitation of Imperial Powers, 1618-1850*, Leiden, Brill, 2012, p. 51-67 ; Jamel Ostwald, « More Honored in the Breach? Representations of Honor in Louisquatrozian Sieges », dans A. Fischer-Kattner et J. Ostwald (dir.), *The World of Siege. Representation of Early Modern Positional Warfare*, Leiden, Brill, 2019, p. 85-126.

38 Paul Vo-Ha, *Rendre les armes. Le sort des vaincus, XVI^e-XVII^e siècles*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2017.

l'affrontement s'imposaient le plus souvent³⁹. Les belligérants optaient souvent pour la négociation, en particulier dans le cadre de la guerre de siège. À chaque étape, depuis l'investissement et le blocus de la place, jusqu'à l'ouverture d'une brèche dans les fortifications, une noria de tambours, de trompettes, de messagers multipliait sommations et menaces pour tenter de mettre un terme à l'affrontement, d'écourter les opérations au nom d'un impératif, l'économie des moyens humains et matériels. Un siège était en effet une question de moyens que l'assiégeant comme le défenseur consentaient à immobiliser dans le temps et dans l'espace. L'opération, même si la place finissait par tomber, pouvait être un échec stratégique si elle durait trop longtemps, car elle coûtait alors trop cher. En échange d'un gain de temps, d'une économie d'hommes, de poudre et d'efforts, les assiégeants étaient souvent prêts à accorder des clauses relativement favorables aux vaincus, à les laisser partir libres et en armes, avec toutes les marques d'honneur, en emportant quelques pièces de canon, enseignes déployées, tambour battant, balle en bouche et mèches allumées. Cette rationalité opérationnelle intégrait évidemment des éléments culturels. Au sein d'une brutale arithmétique matérielle, patient décompte des livres de poudre consommées, des boulets tirés, des pièces d'artillerie disponibles et des pertes accumulées, s'insérait une économie de l'honneur, ce capital symbolique, capital social, individuel et collectif, mobile d'action parfois plus précieux que la vie, que le vaincu devait s'efforcer de préserver, voire d'accroître, grâce à une « belle défense⁴⁰ ». La dimension psychologique jouait encore un rôle essentiel dans l'issue de l'affrontement : résister supposait de surmonter la peur⁴¹. Ces capitulations honorables, qui permettaient aux vainqueurs de sauver leur vie et leur honneur, constituaient pour les belligérants, dès la période médiévale, un horizon d'attente. L'espoir de la réciprocité et d'un traitement tout aussi favorable en cas de retournement du sort des armes contribuait

39 Tony Ashworth, *Trench Warfare, 1914-1918, The Live and Let Live System*, London, Pan Books, 2000 (1980).

40 Arlette Jouanna, « Recherches sur la notion d'honneur au XVI^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 15, 1968/4, p. 597-623 ; Julian Pitt-Rivers, *Anthropologie de l'honneur. La mésaventure de Sichem*, Paris, Le Sycomore, 1983 ; Hervé Drévilion, « "L'âme est à Dieu et l'honneur à nous". Honneur et distinction de soi dans la société d'Ancien Régime », *Revue historique*, n° 654, 2010/2, p. 361-395 ; Hervé Drévilion et Diego Venturino (dir.), *Penser et vivre l'honneur à l'époque moderne*, Rennes, PUR, 2011 ; Benjamin Deruelle, *De papier, de fer et de sang. Chevaliers et chevalerie à l'épreuve de la modernité*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, p. 359-374 ; Benjamin Deruelle, « Pour Dieu, le roi et l'honneur. Ethos chevaleresque, mérite et récompense au XVI^e siècle », *Hypothèses*, n° 12, 2009/1, p. 209-220.

41 Paul Vo-Ha, « The Wages of Fear. Fear and Surrender in the Sixteenth and Seventeenth Centuries », *British Journal of Military History*, vol. 6, n° 2, 2020, p. 105-125.

aussi au calcul pragmatique qui poussait les vainqueurs à traiter favorablement leurs adversaires défaits, dans un conflit symétrique.

Cela ne signifiait pas que tous les sièges se résumaient à l'attente d'une reddition annoncée. Certaines places parvenaient à résister jusqu'à ce que la mauvaise saison, les épidémies, les désertions ou l'intervention d'une armée de secours ne contraignent les assiégeants à lever le siège. À l'inverse, lorsque la garnison était trop faible, à court d'hommes, de munitions ou de vivres et n'inspirait plus aucune crainte aux assiégeants, les clauses de reddition se durcissaient fréquemment, même si le brouillard de la guerre contribuait à opacifier la réalité du rapport de forces. Une montée aux extrêmes s'opérait alors et régulièrement, captivité, reddition à discrétion, voire refus d'ouvrir des négociations et assauts lancés contre la brèche sanctionnaient le gouverneur téméraire qui avait tardé à battre la chamade ou à hisser le drapeau blanc. Les assauts, acmé de brutalité guerrière, se caractérisaient souvent par l'absence de quartier et la mise à mort systématique des défenseurs. Les troupes d'assaut étaient en effet peu enclines à faire des prisonniers. La volonté de venger des frères d'armes tombés au combat expliquait cette attitude, qu'exigeait la particularité de leur mission. Il était inconcevable de s'encombrer de prisonniers susceptibles de reprendre les armes contre leurs capteurs alors que l'issue du combat restait incertaine. Certains spécialistes de ces opérations meurtrières comme les grenadiers à cheval de la Maison du roi, créés en 1676, proclamaient cette culture professionnelle jusque dans leur devise : *Undique Terror, Undique Lethum* (« Partout la terreur, partout la mort⁴² »).

Toutefois ces franchissements de seuils de violence, ces dénis de reddition, ces refus de négocier, ne répondaient pas seulement à une pulsion d'ensauvagement ou à un habitus de brutalité. Ils relevaient avant tout d'une forme de rationalité opérationnelle. Il pouvait s'agir de faire un exemple, de livrer une place à l'exécution militaire pour diffuser la peur et hâter la reddition des places voisines. Cette stratégie terroriste fut par exemple mise en œuvre lors de la descente de Charles VIII outre-monts, au début des guerres d'Italie en 1494. Les troupes du roi de France, entrées tard en campagne avaient franchi le 2 septembre le col de Montgenèvre. Elles avaient besoin de s'assurer rapidement de quartiers d'hiver favorables et de sécuriser leurs arrières. Elles multiplièrent les assauts et les sacs, faute de temps, pour diffuser la peur. À lire le récit consterné de Guichardin, historien, diplomate et homme politique

42 Rémi Masson, *Défendre le roi. La Maison militaire au XVII^e siècle*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2017, p. 273-294 ; Rémi Masson, *Les mousquetaires ou la violence d'État*, Paris, Vendémiaire, 2013, p. 95-97.

florentin au service des Médicis, l'entreprise fut une réussite⁴³. Lorsque les vivres ou l'argent pour solder les troupes manquaient, l'assaut et ses corollaires, le sac et le pillage de la place prise permettaient paradoxalement de maintenir le contrôle sur les troupes. Pendant les guerres civiles du XVI^e siècle comme à la fin du règne de Louis XIV, les déficiences de la logistique expliquaient ces déchainements ponctuels de violence. Les logiques de représailles, de vengeance et vendettas, la volonté d'effrayer l'ennemi et de s'assurer le bénéfice d'un pillage parfois nécessaire à l'entretien des troupes expliquent sans doute bien davantage certaines violations d'accords que l'altérité religieuse, dans un contexte où, par ailleurs, les armées résistent aux dynamiques de professionnalisation⁴⁴.

Ce constat pose plus généralement la question du rôle des mobiles religieux et idéologiques dans les franchissements de seuils de violence à l'époque moderne comme à l'époque contemporaine. Il doit sans doute nous alerter sur le risque qu'il y aurait à imputer à l'idéologie ou au religieux des comportements qui relèvent peut-être davantage d'un calcul sinon rationnel, du moins pragmatique et de pratiques professionnelles et martiales finalement ordinaires. Monluc ou le baron des Adrets, vétérans des guerres d'Italie, reproduisent ainsi pendant les guerres civiles une *praxis* acquise outre-monts. Comme en Piémont, dans leur jeunesse, ils mobilisent alternativement, en fonction du rapport de forces local et de l'intérêt politique et militaire capitulations honorables, conditions plus dures et exécutions militaires⁴⁵. Tout au long du XVI^e siècle, la moitié des garnisons vaincues se virent accorder des capitulations plus ou moins favorables⁴⁶. Même si ces dernières ne furent pas toujours respectées, les sièges se terminaient donc le plus souvent par une issue négociée, attestant la réalité d'une pratique transactionnelle de la guerre, fondée sur le dialogue entre belligérants.

À l'époque moderne, même dans des contextes d'extrême altérisation de l'adversaire⁴⁷, lorsque les mots préparent à la violence en construisant des figures de l'ennemi criminalisé, considéré comme un brigand, un rebelle ou un hérétique, extrait de l'humanité par les termes employés pour le désigner, réduit au rang de bête ou d'ordure, les négociations, la capture de prisonniers et le dialogue

43 François Guichardin, *Histoire d'Italie de l'année 1492 à l'année 1532*, édition établie par Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, Paris, Robert Laffont, 1996.

44 Jean-Marie Le Gall, *Les guerres d'Italie, une lecture religieuse*, Genève, Droz, 2017, p. 167-168.

45 Julien Guinand, *La guerre du roi aux portes de l'Italie, 1515-1559*, Rennes, PUR, 2020, p. 216-220.

46 P. Vo-Ha, *op. cit.*, p. 62.

47 Christine Delphy, *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?*, Paris, La Fabrique, 2008, p. 30.

entre belligérants restent la norme⁴⁸. Ainsi, pendant les opérations conduites par les troupes de Louis XIV contre les barbets, ces Vaudois accusés de venir en aide aux protestants français en 1686 au lendemain de la Révocation, puis pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697), alors que les opérations prirent la forme d'une gigantesque traque, d'une chasse face à des adversaires déconsidérés comparés à du gibier, les Français finirent par capturer des prisonniers, ensuite échangés. Tambours et trompettes circulaient pour procéder à ces restitutions réciproques de prisonniers négociés localement, à une échelle infra-étatique. Une pratique transactionnelle de la guerre fondée sur la négociation permet alors d'enrayer la spirale de la montée aux extrêmes, le cycle des exactions et des représailles et d'amorcer la désescalade, au nom de la réciprocité⁴⁹.

La notion de modèle transactionnel de la guerre, forgée à l'occasion de la rédaction de *Rendre les armes*, et que nous souhaitons explorer davantage dans ce livre, nous semble à même de restituer cette place de la négociation et du compromis dans la conduite des opérations. La guerre, somme de violence mesurée, pesée, proportionnée aux objectifs politiques et militaires des belligérants est aussi une pratique transactionnelle par nature, une relation entre belligérants fondée sur des échanges et des contacts, des négociations. Inspirée d'un vocabulaire marchand et commercial, la notion de modèle transactionnel de la guerre vise à restituer l'importance décisive, au cœur de l'expérience du combat, des négociations, des discussions entre belligérants, véritables marchandages qui entourent bien souvent la cessation du combat. Elle convoque en creux la notion de contrat à laquelle renvoie le terme de capitulation. Les marchands signent en effet de tels documents avec leurs partenaires commerciaux et le droit des contrats est au fondement des échanges. Analyser la guerre comme pratique transactionnelle permet de rendre compte d'une réalité souvent méconnue : loin d'être réductible à une somme de violences illimitées,

48 Pierre Conesa, *La fabrication de l'ennemi, ou comment tuer avec sa conscience pour soi*, Paris, Robert Laffont, 2011 ; Jean-Claude Caron, Laurent Lamoine, Natividad Planas (dir.), *Entre traces mémorielles et marques corporelles. Regards sur l'ennemi de l'Antiquité à nos jours*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2014. Pour la période contemporaine, voir notamment André Loez, « L'œil du chasseur. Violence de guerre et sensibilité en 1914-1918 », *Cahiers du Centre de recherche historique*, n° 31, 2003, en ligne : <https://doi.org/10.4000/ccrh.303> ; Nicolas Beaupré, « Barbarie(s) en représentations : le cas français (1914-1918) », *Histoire@Politique*, n° 26, 2015/2, p. 17-29.

49 Paul Vo-Ha, « Les opérations contre les barbets, un modèle cynégétique de la guerre ? (1686-1697) », *Revue historique des armées*, n° 298, 2020, p. 101-114.

la guerre est aussi une somme d'expériences, certes brutales, de socialisation, et fondamentalement, une relation entre belligérants.

Penser la guerre comme pratique transactionnelle invite à réévaluer sur la longue durée le poids de la logique d'économie des moyens dans le déroulement des opérations militaires. Aux XVI^e et XVII^e siècles, ces échanges entre adversaires, très fréquents, et nullement réductibles aux seuls intérêts matériels et financiers, puisque l'honneur, la culture de guerre des belligérants ou la coutume jouaient un rôle central dans ces négociations, permettaient régulièrement, en particulier en contexte obsidional, mais pas uniquement, de sortir du combat en limitant le coût de la victoire comme de la défaite. Les hostilités ne se soldaient que rarement par l'anéantissement de l'un des camps. Si la rationalité est un concept socialement construit, qui s'inscrit dans une culture et une période donnée et a lui-même une histoire, la logique d'économie des moyens et les calculs qui décident souvent les belligérants à choisir la négociation plutôt que la force ne sont pas propres à la première modernité ni au contexte obsidional. Des éléments tels que l'honneur, la coutume et les *habitus* constituent bien entendu des variables centrales dans ce calcul de la reddition.

Penser la guerre au prisme de l'arrêt des combats sur la longue durée comme une pratique transactionnelle et une relation entre belligérants permet en effet de départiculariser les conflits, d'identifier, peut-être, des logiques marquées par certaines continuités et donc de réinterroger certaines catégories d'analyse utilisées par l'historiographie. Des expressions comme « guerre en dentelles », guerres limitées, réglées ou régulées, guerre absolue, guerre totale, totalisation ou guerre d'extermination ont ainsi fait couler beaucoup d'encre et ne restituent souvent qu'imparfaitement les multiples expériences combattantes des acteurs. En gommant la violence, en ramenant la guerre à un ballet aristocratique, dans lesquels les assauts de courtoisie remplaceraient les assauts tout court, l'expression de « guerre en dentelles » et ses avatars guerre « réglée », « limitée », « régulée » ne rend pas justice aux acmé de violence guerrière auxquels furent ponctuellement confrontés les combattants des guerres de l'époque moderne⁵⁰. Pour la période contemporaine, les notions de guerre totale

50 Edmond Dziembowski, « Guerre en dentelles ou guerre cruelle ? La représentation de la guerre de Sept Ans dans la littérature du 18^e siècle », dans A. Corvisier et J. Jacquart (dir.), *Les Malheurs de la guerre*, I, *De la guerre à l'ancienne à la guerre réglée*, Paris, CTHS, 1996, p. 313-320 ; Hervé Drévilion, *L'individu et la guerre. Du chevalier Bayard au Soldat inconnu*, Paris, Belin, 2013, p. 130-132.

et de totalisation sont aujourd'hui incontournables⁵¹. Elles ont permis de mettre l'accent sur l'ampleur des mobilisations des sociétés dans les conflits du premier XX^e siècle. L'usage d'armes nouvelles, l'augmentation de la puissance de feu ont bouleversé les expériences des soldats et des populations soumis aux orages d'acier et aux bombardements stratégiques. Le brouillage de la frontière entre combattants et non-combattants a également conduit à des franchissements de seuils de violence. La Seconde Guerre mondiale, radicalisant ce processus, a pu être qualifiée de guerre d'extermination. En dépit de leurs indéniables intérêts heuristiques, ces expressions convoquent des représentations qui peuvent tendre à gommer d'autres réalités moins spectaculaires et à invisibiliser des issues plus ordinaires et négociées aux combats.

On sait ainsi que, malgré la violence, ou peut-être aussi comme réponse à celle-ci, trêves, fraternisations, accommodements et négociations, bref tout ce qui pouvait constituer un système du « vivre et laisser vivre » a permis aux combattants de la Grande Guerre de tenir, peut-être autant que l'existence d'une culture de guerre⁵². Ce fut sans doute particulièrement le cas sur le front occidental pour lequel Antoine Prost a observé des limites au déchaînement de la violence⁵³. De même, sur le front de l'Est pendant la Seconde Guerre mondiale, les discours émanant de sources saturées d'appels à la radicalité contre des ennemis animalisés et barbarisés ne cachent-ils pas, sur le terrain, et même réduite à sa portion congrue, une manière plus pragmatique de mener la guerre ? Autrement

51 Roger Chickering, « Total War. The Use and Abuse of a Concept », dans M. Boemeke, R. Chickering et S. Förster (dir.), *Anticipating Total War. The German and American Experiences, 1871-1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 13-28 ; Stig Förster et Jörg Nagler (dir.), *On the Road to Total War. The American Civil War and the German Wars of Unification, 1861-1871*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997 ; John Horne (dir.), *Vers la guerre totale. Le tournant de 1914-1915*, Paris, Tallandier, 2010 ; Nicolas Beaupré, *La France en guerre. 1914-1918*, Paris, Belin, 2013 ; Mareik König et Elise Julien, *Histoire franco-allemande*, vol. 7 : *Rivalités et interdépendances 1870-1918*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2018, p. 285-305.

52 Sur ce débat, voir S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *op. cit.* Pour une approche plus sociologique du problème, voir Frédéric Rousseau, *La guerre censurée. Une histoire des combattants européens de 14-18*, Paris, Seuil, 2014 (1999) ; André Loez, *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010 ; André Loez, *La Grande Guerre*, Paris, La découverte, 2014, p. 23-44 ; Nicolas Mariot, « Faut-il être motivé pour tuer ? Sur quelques explications aux violences de guerre », *Genèse*, n° 53, 2003/4, p. 154-177 ; Nicolas Mariot, *op. cit.* ; T. Ashworth, *op. cit.* ; Roger Boutefeu, *Les camarades. Soldats français et allemands au combat, 1914-1918*, Paris, Fayard, 1966 ; Marc Ferro, Malcolm Brown, Rémy Cazals, Olaf Mueller, *Frères de tranchées*, Paris, Perrin, 2006 ; Anne Geslin-Ferron, « Des fluctuations du consentement patriotique à travers les trêves et les fraternisations (1914-1918) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 127, 2015/2, p. 95-114.

53 Antoine Prost, « Les limites de la brutalisation. Tuer sur le front occidental, 1914-1918 », *Vingtème siècle. Revue d'histoire*, n° 81, 2004/1, p. 5-20.

dit, la *Vernichtungskrieg* (guerre d'anéantissement) – formule choc qui désigne « une stratégie prônée par l'État-major allemand depuis la fin du XIX^e siècle⁵⁴ » et intègre rapidement le champ lexical nazi avant d'être importée dans l'historiographie⁵⁵ – n'a-t-elle laissé strictement aucun interstice dans lequel des accommodements, des négociations à l'échelle tactique ou des arrangements locaux ont pu se glisser ? Ce mot renvoie désormais aux violences de masse commises sur les populations occupées à l'Est, dont la destruction des Juifs d'Europe constitue le paroxysme, et au traitement réservé aux prisonniers *après* leur capture⁵⁶. Le nombre colossal de captifs fait de part et d'autre témoigne de l'existence de procédures de reddition, de négociations, même minimales et sans doute bien plus difficiles à mettre en œuvre que sur d'autres fronts. Ces procédures existèrent en dépit du sort atroce que subirent bien souvent ces vaincus, conséquence des « ordres criminels » d'Hitler d'« abandonner l'idée d'une camaraderie militaire » avec « le communiste » essentialisé et considéré comme un criminel asocial⁵⁷. Si elles se soldèrent par la mort de 3,3 des 5,7 millions de prisonniers soviétiques tombés aux mains des Nazis, les redditions constituèrent sans doute l'une des issues possibles des combats à l'Est. Dans le Pacifique, les exactions commises par les Japonais contre leurs prisonniers ou le comportement de certaines unités américaines tirant sur des soldats nippons qui se rendaient indiquent aussi, en creux, qu'il y eut des moments de capture où les hommes ont dû, des deux côtés, mettre en œuvre un rituel compris par l'adversaire pour manifester leur volonté de se rendre, dans l'espoir d'être épargnés⁵⁸.

54 Céline Jouin, « La notion de guerre totale. La logique cryptée des sources schmittiennes », *Raison publique*, n° 17, 2012/2, p. 239-262.

55 Hannes Heer et Klaus Naumann (dir.), *Vernichtungskrieg. Verbrechen der Wehrmacht. 1941 bis 1944*, Hamburg, Hamburger, 1995 ; Wolfram Wette, *Les crimes de la Wehrmacht*, Paris, Perrin, 2009 ; Götz Aly et Suzanne Heim, *Vordenker der Vernichtung. Auschwitz und die deutschen Pläne für eine neue europäische Ordnung*, Hamburg, Hoffmann und Campe, 1991.

56 Hannes Heer, Christian Streit, *Vernichtungskrieg im Osten. Judenmord, Kriegsgefangene und Hungerpolitik*, Hamburg, Vsa Verlag, 2020 ; Rüdiger Overmans, « The Treatment of Prisoners of War in the Eastern European Theatre of Operations, 1941-56 », dans Sibylle Scheipers (dir.), *Prisoners in War*, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 127-140 ; Bob Moore, « Prisoners of War », dans J. Ferris et E. Mawdsley (dir.), *The Cambridge History of the Second World War*, vol. 1: *Fighting the War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015, p. 664-689.

57 Christian Streit, « Prisonniers de guerre alliés aux mains des Allemands », dans J.-Cl. Catherine (dir.), *La captivité des prisonniers de guerre. Histoire, art et mémoire, 1939-1945*, Rennes, PUR, 2008, p. 29-40.

58 Sarah Kovner, *Prisoners of the Empire. Inside Japanese POW Camps*, Harvard, Harvard University Press, 2020 ; Juliet Nebolon, « Settler-Military Camps: Internement and Prisoner of War Camps across the Pacific Islands during World War II », *Journal of Asian American Studies*, vol. 24, 2021/2, p. 299-335.

Comme sur ces fronts paroxystiques de la Seconde Guerre mondiale, les guerres de conquête coloniale, puis les conflits de décolonisation sont souvent associés à la banalisation de franchissements de seuils de violence et font figure de cas limites défiant notre hypothèse d'un modèle transactionnel de la guerre. Le caractère matriciel des guerres de colonisation dans les violences extrêmes du XX^e siècle et les génocides fait depuis quelques années l'objet de nombreuses interrogations⁵⁹. Le cas du massacre des Hereros et des Namas par les troupes allemandes cristallise les débats autour des liens entre violence coloniale et Shoah, en particulier quant à la ligne que certains tirent droite entre Windhoek et Auschwitz⁶⁰. Des auteurs soulignent également le transfert sur le champ de bataille européen des pratiques de guerre coloniale telles que, par exemple, la *razzia*⁶¹. Mais ces guerres coloniales face à un adversaire essentialisé, réduit à une sous-humanité, ignorent-elles pour autant les issues négociées au combat ? Si toutes ces thématiques ne sont pas développées dans cet ouvrage, nous souhaitons néanmoins interroger le rôle joué par les représentations de l'adversaire, sa qualification qui est souvent en fait sa disqualification, dans le sort qui lui est réservé. Franc-tireur, partisan, terroriste : comment ces mots qui disent l'ennemi influencent-ils son traitement au moment de la sortie du combat ?

Les expressions de guerre totale ou de guerre d'anéantissement deviennent parfois de véritables concepts-écrans, qui brouillent la compréhension du phénomène guerrier lorsque, confondus avec la notion clausewitzienne toute théorique de guerre absolue, ils sont importés par des spécialistes d'autres périodes dans des contextes très différents des deux guerres mondiales. La plasticité et le flou de l'expression « guerre totale » apparaissent ainsi sous la plume de David Bell ou de

59 Raphaëlle Branche, « Aux colonies : la guerre ensauvagée », dans B. Cabanes (dir.), *Une histoire de la guerre du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, p. 472-486.

60 Jürgen Zimmerer, *Von Windhuk nach Auschwitz? Beiträge zum Verhältnis von Kolonialismus und Holocaust*, Berlin, LIT, 2011 ; en français, se référer à Jürgen Zimmerer, « Holocauste et colonialisme. Contribution à une archéologie de la pensée génocidaire », *Revue d'histoire de la Shoah*, n° 189, 2008/2, p. 213-246. À l'inverse, voir Robert Gerwarth et Stephan Malinowski, « L'antichambre de l'Holocauste. À propos du débat sur les violences coloniales et la guerre d'extermination nazie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 99, 2008/3, p. 143-159.

61 Enzo Traverso, *La violence nazie. Une généalogie européenne*, Paris, La Fabrique, 2002 ; Gallois William, « Violence lexicale de la culture impériale française », *Les Temps modernes*, n° 693-694, 2017/2-3, p. 44-58 ; Julie Le Gac, « Guerres d'Afrique et guerres d'Europe : le recours aux goums lors de la campagne d'Italie », dans W. Bruyère-Ostells et F. Dumasy (dir.), *Pratiques militaires et globalisation (XIX^e-XXI^e siècles)*, Aix-en-Provence, Bernard Giovanangeli, 2014, p. 51-62.

Jean-Yves Guiomar⁶². Les guerres de la Révolution et de l'Empire constitueraient selon eux les « premières guerres totales », au motif qu'elles seraient marquées par un hypothétique processus de radicalisation, une dynamique politique qui pousserait les belligérants vers un engagement « total » et vers l'abandon de toute contrainte, qui déboucherait sur une tout aussi hypothétique intensification de la violence. Elles marqueraient ainsi une rupture avec les guerres du XVIII^e siècle. Or, on chercherait en vain des preuves de cette rupture. Quels que soient les critères retenus, depuis l'ampleur de la mobilisation humaine (le ratio soldats/habitants) ou économique (les quantités d'armes produites dans les manufactures), jusqu'aux pertes humaines lors des batailles, ou au nombre total de morts, en passant par le contexte technologique (fusils à un coup, marine à voile, canon à poudre) ou tactique et opérationnel (combat de ligne, tirailleurs, primat de la guerre de siège), la continuité avec les guerres du XVIII^e siècle l'emporte⁶³.

Ainsi, le présent ouvrage vise à interroger les catégories traditionnellement mobilisées par l'historiographie à l'aune d'une économie de l'arrêt des combats, sans toutefois apporter de réponse définitive. Il propose de premiers jalons autant qu'il poursuit les réflexions ouvertes par d'autres. Le lecteur en quête d'exhaustivité restera sur sa faim dans ce volume issu d'actes de colloque. On relèvera ainsi l'absence d'études pourtant nécessaires sur les guerres de conquête coloniale ou sur le front est-européen et asiatique pendant la Seconde Guerre mondiale. De même, les conflits les plus contemporains, notamment ceux postérieurs à la guerre froide, ne sont pas explorés. Ces manques reflètent aussi l'ampleur des champs qui restent à explorer. À l'inverse, ces pages n'abordent pas certaines périodes mieux connues. Nous renvoyons donc aux travaux existants le lecteur désireux d'en apprendre davantage sur les armistices franco-allemands de 1871, de novembre 1918 et de juin 1940⁶⁴. De même, les périodes antiques et

62 Jean-Yves Guiomar, *L'invention de la guerre totale*, Paris, Éditions du Félin, 2004 ; David Bell, *La première guerre totale : l'Europe de Napoléon et la naissance de la guerre moderne*, Seyssel, Champ Vallon, 2010.

63 David Bell, Annie Crépin, Hervé Drévilion, Olivier Forcade et Bernard Gainot « Autour de la guerre totale », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 364, avril-juin 2011, p. 153-17, Bernard Gainot, « Les affrontements militaires sous la Révolution et l'Empire : une "guerre totale" ? », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 59, 2012/2, p. 178-186.

64 Nicolas Bourguinat et Gilles Vogt, *La guerre franco-allemande de 1870. Une histoire globale*, Paris, Flammarion, 2020 ; Pierre Renouvin, *L'armistice de Rethondes : 11 novembre 1918*, Paris, Gallimard, 2006 (1968) ; Gerd Krumeich, « Les armistices », dans S. Audoin-Rouzeau et J.-J. Becker (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Perrin, 2012, t. 2, p. 591-605 ; Bullitt Lowry, *Armistice 1918*, Kent, State University Press, 1996 ; Arno Mayer, *Politics and Diplomacy of Peacemaking. Containment and Counter-Revolution at Versailles, 1918-1919*, New York, Alfred A. Knopf, 1967 ; Jörg Duppler et Gerhard Gross (dir.), *Kriegsende 1918. Ereignis,*

médiévales ne sont pas traitées dans le volume. Elles auraient mérité d'intégrer un ouvrage d'une tout autre ampleur, tant les continuités entre les guerres médiévales et modernes apparaissent frappantes. La prétendue « révolution militaire » moderne ne nous paraît pas une rupture pertinente⁶⁵. Le développement de l'artillerie, des fortifications bastionnées et du *jus in bello* à partir de la fin du XV^e siècle, la généralisation des boulets métalliques plus prompts à abattre les hautes murailles médiévales, qui multiplie les prises de villes dissimulent mal les continuités entre périodes médiévale et moderne. De fait, nombre de recherches en cours sur la période médiévale témoignent de la fécondité de notre hypothèse d'un modèle transactionnel de la guerre sur la longue durée⁶⁶.

Aussi l'approche retenue privilégie-t-elle, à l'exhaustivité chronologique et spatiale, une série d'éclairages précis dédiés à la sortie du combat dans des contextes variés. Le volume consacre donc des pages neuves à la guerre de siège pendant les guerres d'Italie étudiée par Julien Guinand, à la guerre sur mer grâce à Alexandre Jubelin, à la capture au

Wirkung, Nachwirkung, München, Oldenbourg Verlag, 1999 ; André Scherer et Jacques Grunewald, *L'Allemagne et les problèmes de la paix pendant la Première Guerre mondiale*, vol. 4 : *De la paix de Brest-Litovsk à la demande d'armistice*, Publications de la faculté des lettres et sciences humaines de Paris, 1978 ; Éric Roussel, *Le naufrage (16 juin 1940)*, Paris, Gallimard, 2009 ; Julian Jackson, *The Fall of France: the Nazi Invasion of 1940*, Oxford, Oxford University Press, 2003 ; Robert Frank, « La défaite de la France ou le sens de Vichy », dans A. Aglan et R. Frank (dir.), *La guerre monde*, vol. 1, Paris, Gallimard, 2015, p. 207-259.

65 Jeremy Black, « A Military Revolution? A 1660-1792 Perspective », dans C. Rogers (dir.), *The Military Revolution Debate: Readings on the Military Transformation of Early Modern Europe*, Boulder, Westview Press, 1995 p. 95-115 ; Michael Duffy, *The Military Revolution and the State, 1500-1800*, Exeter, University of Exeter, 1980 ; Geoffrey Parker, *La Révolution militaire. La guerre et l'essor de l'Occident, 1500-1800*, Paris, Gallimard, 2013 ; Jason C. Sharman, « Myths of military revolution: European expansion and Eurocentrism », *European Journal of International Relations*, n° 24, 2018/3, p. 491-513 ; Laurent Henninger, « La "révolution militaire". Quelques éléments historiographiques », *Mots. Les langages du politique*, n° 73, 2003, p. 87-94.

66 Bertrand Schnerb, « Sauver les meubles. À propos de quelques traités de capitulation de forteresses du début du XV^e siècle », dans G. Naegle (dir.) *Frieden schaffen und sich verteidigen im Spätmittelalter/ Faire la paix et se défendre à la fin du Moyen Âge*, München, Oldenbourg Verlag, 2012, p. 215-264 ; Rémy Ambühl, « Hostages and the Laws of War: The Surrender of the Castle and Palace of Rouen », dans M. Bennett et K. Weikert (dir.), *Medieval Hostageship, c. 700-c. 1500*, London, Routledge, 2017, p. 187-206 ; Id., « Henry V and the Administration of Justice: The Surrender of Meaux », *Journal of Medieval History*, vol. 43, 2017, p. 74-88 ; Id., « Le traité de Troyes et les lois de la guerre à travers les redditions de Compiègne, 1418-1430 » (en preparation) ; Laurent Vissière, *Horizons barrés. Réalités, pratiques et hantises de la guerre de siège au XV^e siècle*, mémoire inédit présenté lors de la soutenance d'habilitation à diriger des recherches du samedi 5 décembre 2020. Michael Wofle et Ivy A. Corfis (dir.), *The Medieval City Under Siege*, Woodbridge, Boydell Press, 1995 ; Philippe Contamine, *La guerre au Moyen Âge*, Paris, PUF, 1999 ; Jean Glénisson et Victor Deodato da Silva, « La pratique et le rituel de la reddition aux XIV^e et XV^e siècles », dans *Jeanne d'Arc. Une époque, un rayonnement : colloque d'histoire médiévale, Orléans, octobre 1979*, Paris, CNRS, 1982, p. 113-122.

cœur de la mêlée *via* l'étude du cas particulier du seigneur de Puységur avec la contribution de Frédéric Chauviré ou aux guerres révolutionnaires. Ces dernières sont souvent décrites comme des conflits particulièrement violents, comme si la radicalité politique des discours se traduisait mécaniquement en franchissements de seuils de violence sur le terrain. Or, comme le montrent les contributions d'Anne Rolland-Boulestreau, d'Olivier Aranda et de Renaud Faget, l'écart est grand entre la rhétorique de la violence et les pratiques des acteurs. Les guerres révolutionnaires ne sont pas le théâtre de déploiement d'une violence illimitée. Les issues négociées au combat dominant, dans la guerre de siège, comme sur le champ de bataille, sur terre comme sur mer. La politisation des acteurs ne change rien à l'affaire. Quand la cause est entendue, chacun tente de fuir ou si une telle issue est impossible, de négocier sa reddition.

Pour la période contemporaine, les textes de Mathias Pareyre, Guillaume Piketty, Fabien Théofilakis et Soraya Laribi éclairent cette dimension transactionnelle du combat à travers l'étude des cessez-le-feu dans les insurrections ouvrières du XIX^e siècle en France, de la reddition des troupes américaines pendant la bataille des Ardennes en 1944, des captures des troupes allemandes dans les combats de la libération de la France en 1944-1945 et des transgressions au cessez-le-feu signé par la France et les autorités algériennes en mars 1962. En dépit des différences de contexte, un soulèvement ouvrier, une guerre de décolonisation qui ne dit pas son nom, à la fois conflit colonial, guerre de libération nationale et guerre civile, et des redditions sur le front occidental pendant la Seconde Guerre mondiale, ces contributions permettent d'étudier finement les rouages du processus de cessation du combat. Ces exemples mettent en lumière un certain nombre de permanences.

Le présent volume s'ouvre par un stimulant essai de John Lynn, éminent spécialiste du fait guerrier aux époques moderne et contemporaine qui travaille actuellement à une histoire militaire de la reddition. Cette contribution à la forme hybride et iconoclaste, premier jalon d'une réflexion en cours⁶⁷, nous servira de guide dans cette exploration de la sortie du combat du XVI^e au XX^e siècle.

Les autres textes s'intègrent aux trois axes qui ont guidé notre enquête : l'attention aux acteurs impliqués dans la cessation des hostilités d'abord et à la manière dont ils prennent leur décision, les rites mobilisés ensuite, la question des transgressions des accords conclus et de la permanence de la violence après le combat enfin. Quels sont les acteurs impliqués dans l'arrêt des combats et dans le processus de décision ? Qui

67 John Lynn, *Surrender: A Military History*, Cambridge, Cambridge University Press, à paraître en 2022.

décide, en fonction de quels critères, qu'il est temps de cesser le feu, ou qui, au contraire, considère qu'il faut poursuivre l'affrontement, et dans quel but ? Si la décision de cesser le combat peut être imposée « d'en haut », elle peut aussi émerger du champ de bataille, de la part des cadres comme de leurs troupes. La distance entre le terrain et les centres de décisions politico-militaires a des effets sur l'exercice du commandement. L'initiative des acteurs locaux est souvent déterminante et interroge la relation d'obéissance et d'autorité au sein des armées. Le plus souvent, la décision de cesser le combat résulte d'une forme de calcul rationnel, qui intègre le rapport de forces à toutes les échelles, l'anatomie du champ de bataille, la nature de la guerre menée.

La décision prise, les acteurs impliqués mobilisent des rites marqués par de remarquables constantes sur le temps long : les gestes accomplis par les combattants pour manifester leur volonté de se rendre (mains levées, drapeaux blancs, chamades) sont marqués par de grandes permanences. De manière frappante, lors de leur reddition le 27 juin 1944, les troupes allemandes en charge de la défense de l'arsenal de Cherbourg demandent à un char américain d'ouvrir le feu, symboliquement, reprenant les pratiques de l'époque moderne où, pour justifier une reddition honorable, un gouverneur devait attendre l'apparition d'une brèche dans la muraille et repousser un assaut, ce qui a parfois donné lieu à l'organisation de simulacres d'attaques, des assauts fictifs comparables à ce qui se passe à Cherbourg pendant la campagne de Normandie⁶⁸. Enfin, l'arrêt des combats pose nécessairement la question de la transgression possible et de la violence. Les engagements pris sont-ils tenus, et si oui, de manière durable ? Qu'est-ce qui régule la violence, ou, au contraire, la provoque ? La reddition, ce moment où les vaincus remettent leurs vies aux mains d'un « Juge ennemi, victorieux et armé » selon les mots de Montaigne est celui de tous les risques⁶⁹.

Sans parvenir à suivre toutes les pistes que nous envisagions au début du projet, nous espérons toutefois que ces études, hommage à *How Fighting Ends*, contribueront à renouveler la compréhension de la guerre, et de son paroxysme, le combat, comme relation, fondée sur les échanges, la négociation, les transactions entre belligérants autant que sur une violence souvent mesurée et proportionnée aux intérêts et aux objectifs politiques et militaires des vainqueurs.

68 J. Keegan, *op. cit.*, p. 183.

69 Montaigne, *Essais*, Paris, Gallimard, 2007, p. 72.